



# CHARTRE RÉSERVES DE NATURE

## Les principes éthiques de la charte :

- **Observer, essayer de comprendre** la nature au sein de ma parcelle. Identifier les principaux facteurs qui structurent le paysage ou déterminent la présence de certaines espèces. Le milieu est-il stable ? Comment mes pratiques ou bien celles de mes prédécesseurs ont-elles influencé leur évolution ? L'observation est la première étape de toute démarche scientifique. Vous pourrez ensuite développer votre propre analyse critique et vous faire une première idée des besoins en termes de conservation ;

- **Respecter le Vivant.** Fruit d'une longue évolution, la nature est complexe et les équilibres souvent fragiles. Chacune de nos actions entraîne à la fois des effets positifs et négatifs sur la nature. Il existe donc plusieurs voies possibles en fonction des objectifs recherchés. L'introduction d'organismes exotiques par exemple au sein de ma parcelle est susceptible d'entrer en concurrence avec les espèces indigènes ;

- **Faire alliance, restaurer la nature dégradée.** L'être humain a modelé nos paysages, en particulier en région méditerranéenne. Il participe ainsi au maintien de certains milieux (garrigues par le pastoralisme, fauche extensive des prairies...) à forte biodiversité. La restauration de la nature est également un levier important pour atténuer les effets du changement climatique. Favoriser l'exploitation durable des ressources naturelles. Laisser entrer le « sauvage » même dans les milieux les plus anthropisés.

- **Préserver durablement ma parcelle, léguer aux générations futures.** Les cycles de la nature sont souvent plus longs que l'échelle d'une vie humaine. En plus de la charte, il est possible de s'engager dans une démarche de protection réglementaire.

- **Partager ses connaissances.** Capitaliser les savoirs/acquis lors de journées naturalistes, mes propres connaissances. M'enrichir des autres. Apporter une information vraie et loyale.